

moins 33 pour 100 à ce chiffre. Je dois dire que c'est notre intention de commencer le plus tôt possible la construction de cette flotte, et, si la chose est possible, de la faire construire dans le Canada. Telles sont, monsieur l'Orateur, les explications que j'avais à donner sur ce bill dont je propose maintenant la première lecture.

M. LAKE: Je voudrais poser une question à l'honorable premier ministre. Quand s'attend-t-il que ces navires seront prêts à faire le service? A-t-il fait quelques calculs à ce sujet?

Sir WILFRID LAURIER: Je regrette de n'avoir fait aucun calcul encore.

M. MONK: Je voudrais poser une question à l'honorable premier ministre. Ce bill a-t-il pour objet de mettre à exécution une entente ou marché intervenu à la conférence des délégués de l'année dernière, ou y a-t-il quelques parties de ce projet de loi qui changent ou tendent à changer d'une façon quelconque les conditions arrêtées à la conférence?

Sir WILFRID LAURIER: Il n'y a pas eu d'entente définitive à la conférence, mais la politique proposée par la conférence est celle que nous entendons mettre à exécution.

M. R. L. BORDEN: Monsieur l'Orateur, nous regrettons tous la maladie de l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, M. Brodeur, et nous espérons, avec le premier ministre, qu'il reviendra bientôt à la santé, et pourra nous donner, lorsque la deuxième lecture de ce bill sera proposée, les explications plus complètes qui nous ont été promises. Il est très naturel qu'une question aussi importante que celle-là ait soulevé beaucoup d'intérêt dans le pays, depuis la résolution que cette Chambre a adoptée unanimement au mois de mars dernier. Cette résolution a été le fruit d'un avis de motion inscrit sur le feuillet de la Chambre par mon honorable ami de Toronto-nord (M. Foster). Pendant la discussion qui a eu lieu, plusieurs opinions différentes ont été exprimées. Bien que les termes de la résolution ne plussent pas à tous les membres de cette Chambre, et je dois dire que pour ma part ils ne me satisfaisaient pas entièrement, néanmoins, il a paru très désirable, à cette époque, qu'elle reçut l'appui unanime de la Chambre. La question de la participation du Canada à la défense navale de l'empire a naturellement soulevé beaucoup d'intérêt. La résolution elle-même n'a pas échappé aux commentaires et aux critiques, et pour ma part je suis très heureux de constater que ces commentaires et ces critiques n'ont pas été faits à un point de vue du parti.

Je ne crois pas qu'il y ait une personne dans ce pays qui voudrait nier les avantages

Sir WILFRID LAURIER.

des relations actuelles dont jouit le Canada avec l'empire anglais. La sûreté de notre commerce et de nos côtes, la protection des biens de nos citoyens sur toutes les mers et dans toutes les parties du monde, la protection puissante du drapeau anglais, les avantages que nous retirons du service diplomatique et consulaire de l'empire anglais, et de toute la puissance, l'influence et le prestige que ce service comporte, et le respect des principes de droit et de justice qui sont inséparablement liés aux institutions et traditions anglaises—toutes ces choses constituent des avantages si considérables que tout citoyen bien pensant au Canada ne peut manquer de leur donner sa pleine entière approbation.

Plus que cela, monsieur l'Orateur, la position dont jouit le Canada comme partie de l'empire anglais, signifie beaucoup. C'est quelque chose pour nous, citoyens de ce pays, de pouvoir dire que tout Canadien a le même droit légitime d'aspirer à devenir premier ministre de la Grande-Bretagne qu'il a d'aspirer à devenir premier ministre du Canada.

Mon très honorable ami, le premier ministre, n'a peut-être pas toujours, autrefois, vu nos relations avec l'empire de la même manière que je les vois moi-même; mais je ne désire pas soulever aujourd'hui aucune controverse de ce genre sur ce sujet. J'ai été un peu surpris de la déclaration que le très honorable premier ministre a faite dans les premiers jours de cette session lorsqu'il a dit que si nous créons une marine canadienne, que cette marine ne prendrait pas part à aucune guerre de la Grande-Bretagne avant que ce parlement y donne son consentement. Je suis heureux de voir que mon honorable ami abandonne cette attitude aujourd'hui, si je le comprends bien. Je ne vois pas comment il pourrait s'empêcher de l'abandonner parce qu'une déclaration de ce genre signifierait l'indépendance absolue et complète du Canada de l'empire anglais. Mon très honorable ami l'a admis ici aujourd'hui dans les courtes remarques qu'il a faites. Il a dit que lorsque l'empire anglais est en guerre, le Canada l'est aussi, et c'est absolument exact. Il a entièrement raison à ce sujet, parce qu'il serait impossible pour l'empire anglais d'être en guerre avec une grande puissance navale, ou avec aucune autre puissance, sans que comme conséquence nécessaire de cette guerre tout service naval, ou toute flotte que nous pourrions avoir, fût exposée à être attaquée par les navires de l'ennemi. Nos côtes et nos villes seraient exposées à être attaquées, et la proposition que notre pays, tout en conservant les liens qui l'unissent à l'empire anglais, puisse être en paix avec toute autre puissance qui serait en guerre avec la Grande-Bretagne, est le simple rêve d'une personne qui n'a aucunement réflé-